

Dites-moi quels sont vos symboles et je vous dirai qui vous êtes...

Geneviève Joncas

Numéro 126, été 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55855ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Joncas, G. (2002). Dites-moi quels sont vos symboles et je vous dirai qui vous êtes.... *Québec français*, (126), 102–105.

Dites-moi quels sont vos symboles et je vous dirai qui vous êtes...

par Geneviève Joncas*

« De tous les coins du Canada, en novembre 1995, à quelques jours du Référendum, ils sont venus des milliers, à pied, à cheval, en autobus, en avion, nous dire qu'ils étaient éperdument amoureux de nous. La *feuille d'érable* d'une main et la *fleur de lys* de l'autre, ils nous ont suppliés de ne pas les quitter, de ne pas briser le vieux mariage datant de 1867 entre les deux peuples fondateurs du Canada, de ne pas entamer des procédures de divorce, de continuer à cohabiter dans la vieille maison¹ ». Rassurez-vous, ce n'est nullement dans l'intention d'enclencher un débat, de soulever les passions ou d'attirer une avalanche de protestations que la citation d'Yves Michaud a été insérée en tête de cet article ; oublions, pour l'instant, la teneur polémique de ces propos et tirons-en plutôt des conclusions de nature purement... linguistique. Si l'extrait cité mérite qu'on lui accorde une attention particulière, c'est parce qu'il révèle, de façon très nette, la puissante tension qui oppose les termes *feuille d'érable* et *fleur de lys* (notez qu'en français standard, on écrit *lis*, bien que la majorité des Québécois affectionnent plutôt la graphie *lys*) : règle générale, chacun de nous tend spontanément à associer le mot *érable* au Canada et au fédéralisme, alors qu'on rattache plutôt les mots *fleur de lys* à la nation québécoise. Bref, à l'heure actuelle, entre nos deux symboles nationaux, il semble y avoir tout un abîme : leurs significations respectives, les idéologies tout à fait divergentes qu'ils sous-tendent et leurs charges affectives distinctes ne concordent tout simplement pas...

Pourtant, au XIX^e siècle, ces mêmes emblèmes avaient des connotations tout à fait autres dans l'esprit des Canadiens français. Quoi de plus naturel, étant donné que le sens d'un symbole – c'est-à-dire sa valeur

affective, sa puissance d'évocation dans l'imaginaire collectif, en somme l'interprétation qu'une collectivité en donne – ne cesse de se transformer, de façon subtile et presque imperceptible, en parallèle avec le renouvellement continu des idées, des visions du monde et des mentalités au sein de l'espace culturel. Étudier l'évolution des significations des emblèmes nationaux permet donc de découvrir – du moins en partie – comment un peuple s'est défini à certains stades cruciaux de son histoire. C'est pourquoi il est impossible de faire l'histoire de termes comme *feuille d'érable* et *fleur de lys* sans risquer une réflexion sur les grands enjeux relatifs à la constitution de l'identité québécoise, travail qui ne peut être accompli qu'à condition que le lexicographe élargisse ses horizons habituels de recherche et adopte le regard du sociologue, de l'historien et de l'ethnologue. Somme toute, étudier certains termes peut parfois mener très loin : il n'est pas rare que l'analyse d'un simple mot, même d'apparence anodine, permette de mettre en lumière certains aspects fondamentaux et parfois insoupçonnés de notre culture.

Émergence de l'identité canadienne-française au début du XIX^e siècle

Lorsqu'un peuple souhaite se doter d'un emblème reflétant son originalité et ses aspirations profondes, c'est généralement lors de phases historiques au cours desquelles le niveau de patriotisme et le désir d'affirmation nationale atteignent de très hauts sommets. Voilà précisément où en étaient les Canadiens français au cours des années 1830, qui furent marquées par une vague de nationalisme intense² (le fait que de nombreux pays d'Amérique du Sud étaient alors en voie de conquérir leur autonomie politi-

que au terme de luttes acharnées n'était certainement pas étranger à ce climat d'agitation patriotique). En témoignent les nombreux articles engagés et les éditoriaux enflammés, aux arrière-goûts très prononcés de propagande, qu'osaient publier les grands journaux du temps (*Le Canadien* et *La Minerve*, notamment) ; peu à peu, le journalisme devenait un instrument de lutte politique de plus en plus puissant. Les intellectuels et peut-être encore davantage les citoyens de profession libérale (les avocats, les médecins et les notaires, par exemple) avaient, à l'époque, une influence idéologique considérable : sur la place publique, haut et fort, ils diffusaient avec conviction l'idée d'indépendance. De tels discours étaient loin d'être neutres, certes, mais ils avaient le mérite de contribuer, de façon majeure, à développer le niveau de conscience politique du peuple canadien-français. On n'a qu'à penser à un orateur chevronné comme Louis-Joseph Papineau, qui incitait les foules à faire valoir leurs droits légitimes et à reconnaître les abus des dirigeants anglais : il dénonçait, comme beaucoup de ses confrères, les pratiques du Conseil législatif qui, dominé par une minorité anglaise, bloquait d'importants projets de loi votés à la Chambre d'Assemblée par les députés canadiens-français, pourtant majoritaires. Les discours patriotiques ambiants mettaient aussi l'accent sur les dangers des projets d'Union ébauchés par les autorités anglaises depuis 1810 ; on sentait très bien que l'union éventuelle du Haut et du Bas-Canada menacerait la culture canadienne-française, ce qui a poussé la population à se questionner et, surtout, à se mobiliser dans la plus grande solidarité. Le Bas-Canada, en plein processus d'affranchissement, amorçait donc une bataille décisive pour atteindre une plus grande autonomie politique.

Dans ce contexte de nationalisme, de luttes et de revendications, il était inévitable que la question de l'identité et de l'affirmation nationale devienne un enjeu incontournable. Les habitants du Bas-Canada forment un peuple distinct et doivent se battre pour le demeurer, telle était l'une des idées directrices qui traversaient le discours social de la décennie de 1830. Les propos d'Étienne Parent, journaliste, illustrent bien cette idée innovatrice ; si elle ne faisait pas l'unanimité, il ne fait aucun doute qu'elle rejoignait un nombre important d'intellectuels : « Il n'y a pas, que nous sachions, de *peuple français* en cette province, mais bien un peuple *Canadien* [...]. Il peut et doit s'enorgueillir de son origine, et se féliciter de son union actuelle, qui, nous l'espérons, ne sera jamais brisée avec violence ; mais la situation du pays, sa statistique, ses ressources, et mille autres circonstances, doivent convaincre tout observateur attentif, qu'à moins de mesures de violence et d'extermination, le peuple du Canada ne sera jamais un peuple ni Français, ni Anglais : le Canada embrassant une vaste partie de l'hémisphère américain, a bien une autre destinée devant lui³ ». Bref, pour le peuple canadien-français, il n'était pas question de se définir en fonction de l'Angleterre et encore moins en fonction de la France, avec laquelle, du reste, il n'avait presque plus de contacts depuis la Conquête. Bien sûr, le Bas-Canada n'avait pas complètement oublié son ancienne mère patrie, mais il est clair qu'à partir de 1760 la France a peu à peu cessé d'exercer une emprise sur l'imaginaire collectif, ce qui n'avait rien de dramatique en soi, puisqu'en se détachant de la douce et vieille France, le Canada français s'est graduellement construit une personnalité distincte.

Nous aimions la feuille d'érable...

Puisque les Canadiens français osaient désormais revendiquer une identité propre, qui, depuis la Conquête, n'a cessé de s'enrichir au contact des nouveaux arrivants (Anglais, Écossais, Irlandais, etc.), tout en préservant certains aspects de l'héritage français, il était tout naturel qu'ils sentent, pour la première fois, la nécessité de se rallier autour d'un emblème qui refléterait bien leur spécificité. L'érable, très estimé et particulièrement abondant dans la vallée du Saint-Laurent, répondait magnifi-



quement à ce critère : son bois très dur, fort prisé en ébénisterie, ses feuilles aux couleurs automnales éclatantes et ses riches eaux recueillies au printemps pour confectionner le sucre du pays, en faisaient un arbre tout à fait approprié pour exprimer la vitalité, l'originalité et la détermination de la nation canadienne-française, en plein essor : « Cet arbre qui croît dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, il languit en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit, mais bientôt il s'élançe, et devenu grand et robuste, brave les orages et triomphe de l'aquilon qui ne saurait plus l'ébranler : l'érable c'est le roi de nos forêts, c'est l'emblème [sic] du peuple canadien⁴ ». Voilà pourquoi la feuille d'érable fut largement arborée lors des premières célébrations de la Saint-Jean-Baptiste (l'inauguration de notre fête nationale, qui a vu le jour en 1834, s'inscrit d'ailleurs pleinement dans le courant patriotique de l'époque) : on la portait fièrement à la boutonnière et on l'intégrait à la décoration des salles où se déroulaient les festivités⁵. Emporté par ce vent d'enthousiasme sans cesse grandissant pour l'érable, Étienne Parent, rédacteur en chef du journal *Le Canadien*, décida, en 1836, d'orner l'en-tête de sa publication avec une couronne de feuilles d'érable et des castors. Le journaliste justifia comme suit son geste : « Ce frontispice n'a guère besoin d'explications ; les emblèmes [sic] qu'il renferme sont tous fa-

ciles à comprendre. Le principal, la feuille d'érable, a été, comme on sait, adopté comme l'emblème [sic] du Bas-Canada, de même que la Rose est celui de l'Angleterre, le Chardon de l'Écosse et le Trèfle de l'Irlande⁶ ».

Étant donné que l'image de la feuille d'érable commençait à rallier considérablement la nation canadienne-française, qui se reconnaissait de plus en plus en cet arbre tenace, vigoureux et à la croissance rapide, il était inévitable que les Patriotes s'y attachent de façon significative. D'ailleurs, si cet emblème a pu bénéficier d'une diffusion massive à partir du milieu des années 1830, c'est en grande partie grâce à cette organisation nationaliste, qui contribua indubitablement à la popularité et à la consécration ultime de ce nouveau symbole. Ainsi les Patriotes l'ont inséré sur certains de leurs drapeaux (sur l'étendard des Patriotes de Saint-Eustache, par exemple) et l'ont intégré à la décoration des salles et des tribunes⁷ où se déroulaient leurs rencontres. De surcroît, ils encourageaient les foules du Bas-Canada à brandir la feuille d'érable avec fierté⁸ pour accueillir solennellement le chef Louis-Joseph Papineau, qui se déplaçait de village en village en vue de sensibiliser le plus grand nombre possible de Canadiens français aux revendications des Patriotes.

En somme, au cours des années 1830, sous l'influence des hommes de Papineau, la feuille d'érable est devenue, au Bas-Canada, le signe de ralliement des Canadiens français, l'emblème du patriotisme et de la lutte acharnée de ce peuple pour la survivance. Comme l'écrivait plus tard l'historien Benjamin Sulte, l'érable, qui s'accroche à la vie pour s'élever toujours davantage – en dépit d'éléments extérieurs parfois hostiles –, illustre bien le combat des habitants du Bas-Canada : « Le groupe canadien est inattaquable. Ce rameau transplanté du vieil arbre français s'est développé malgré les circonstances exceptionnellement difficiles qui paraissaient s'opposer à son acclimatation. À l'instar de l'érable, dont la feuille constitue, avec le castor, ses emblèmes [sic] nationaux, il a crû parmi les rochers, sur le flanc abrupt des montagnes, [...] mais sa vigueur n'en est que plus grande, ses racines plus tenaces, son fil plus solide et son poli plus attrayant⁹ ». Par-dessus tout, ce

symbole, profondément novateur, progressiste et original, n'ayant jamais représenté une autre nation, marquait l'appartenance des Canadiens français au sol nord-américain et, par là, exprimait leur identité distincte. Bien que, de nos jours, on ait à peu près oublié ce fait, la feuille d'érable fut bel et bien notre *premier* emblème, notre premier amour...

La feuille d'érable tombe sur le cercueil des Patriotes

Toutefois, comme nul ne l'ignore, les Patriotes allaient perdre leur combat, en plus de voir certains de leurs frères condamnés à la pendaison ou à l'exil. La couronne britannique répondit par la bouche de ses canons aux actions révolutionnaires des Patriotes : le rapport Durham (1839) et l'Acte d'Union (1840), mesures qui visaient, de façon non équivoque, à assimiler le Bas-Canada, tuèrent en grande partie les espoirs patriotiques et mirent en péril la quête d'identité des Canadiens français ; comment un peuple *sans histoire et sans littérature* (pour reprendre la très célèbre expression de Lord Durham) et dépouillé de certains de ses droits les plus fondamentaux peut-il croire en sa valeur, ainsi qu'en l'avenir ? Voilà pourquoi la nation canadienne-française, profondément désenchantée, s'est repliée sur elle-même au cours des années 1840, aspirant davantage à retrouver le calme après la tempête (rappelons que des villages avaient été brûlés et dévastés durant les Rébellions) qu'à poursuivre ses luttes nationalistes. Les propos de Parent résument bien l'esprit défaitiste et fataliste du temps : « Nous inviterons nos compatriotes à faire de nécessité vertu, à ne point lutter follement contre le cours inflexible des événements [...]. Situés comme le sont les Canadiens Français, il ne leur reste d'autre alternative que celle de se résigner avec la meilleure grâce possible. [...] Sans doute qu'il nous eût été bien doux de vivre et de mourir avec l'espoir de maintenir sur les bords du St. Laurent la nationalité de nos pères [...]. L'assimilation, sous le nouvel état de choses, se fera graduellement et sans secousses¹⁰ ».

Ce n'est certainement pas un hasard si nos recherches lexicographiques¹¹ dévoilent bien le déclin graduel de la valeur symbolique de l'érable à partir des années

1840 : notre corpus montre clairement qu'à la suite des Rébellions, l'emblème a commencé à être de moins en moins évoqué dans les journaux et les œuvres littéraires, alors qu'il était porté aux nues entre 1834 et 1838. Il est permis de croire que la fin d'une période d'effervescence politique, riche en espoir et en optimisme, a entraîné l'affaiblissement de la portée emblématique de l'érable au Bas-Canada. Tout se passe comme si la feuille d'érable, symbole du patriotisme et de l'identité canadienne-française en devenir, était tombée en même temps que les Patriotes et leur foi inaltérable en l'avenir de la nation laurentienne... Bien sûr, le symbole n'est pas disparu du jour au lendemain dans l'imaginaire collectif (à preuve, au début du XX^e siècle, il était toujours présent dans les défilés de la Saint-Jean-Baptiste), mais, à l'évidence, sa puissance d'évocation s'est trouvée affaiblie par les événements tragiques entourant les insurrections des Patriotes. Voilà pourquoi la feuille d'érable, écorchée comme l'espoir collectif, ne tardera pas à céder sa place à un autre emblème, la fleur de lis, qui s'imposera avec force dans l'imaginaire canadien-français dès la seconde moitié du XIX^e siècle.

La fabuleuse épopée de la fleur de lis fera d'ailleurs l'objet d'un prochain article ; nous verrons alors que passer de la feuille d'érable à la fleur de lis, qui était jadis la marque distinctive de la royauté française, c'est, qu'on le veuille ou non, passer d'un emblème profondément original, moderne et authentiquement canadien-français à un symbole séculaire qui évoque... l'Ancien Régime.

Les Canadiens anglais font renaître la feuille d'érable

À l'opposé, pendant que la désillusion et le pessimisme s'installaient en maîtres chez les Canadiens français, les Canadiens anglais vivaient, quant à eux, une sorte d'éveil et de renaissance. Inspirés par les Patriotes, qui, d'ailleurs, comptaient dans leurs rangs beaucoup de membres canadiens-anglais partageant les mêmes aspirations, les habitants du Haut-Canada étaient de plus en plus conscients de la nécessité de s'émanciper pacifiquement de la domination britannique et de revendiquer plus de pouvoirs, afin d'être en mesure, une fois pour toutes, de prendre en

LE DRAPEAU DES PATRIOTES DE ST-EUSTACHE (1837).



main les rênes de leur destinée politique (à l'époque, l'Angleterre contrôlait, à distance, et trop souvent en fonction de ses seuls intérêts, la quasi-totalité des activités de sa colonie). En parallèle, les Canadiens anglais éprouvaient, plus que jamais, le besoin d'affirmer leur personnalité propre, et la recherche d'un symbole national constituait l'élément clé d'une telle quête d'identité. Puisque les Anglais, les Écossais et les Irlandais étaient respectivement représentés par la rose, le chardon et le trèfle, il fallait que les Canadiens anglais affichent eux aussi une marque distinctive. Coup de théâtre, ils adoptèrent spontanément l'érable, emblème dont la portée leur fut sans doute révélée au cours de leurs contacts avec les Patriotes francophones.

Aux yeux des Anglo-Canadiens, seule la feuille d'érable pouvait exprimer la vitalité, l'énergie et l'optimisme d'une nation en pleine éclosion, de plus en plus prospère et toujours plus affranchie de l'Angleterre ; ce symbole annonçait, en somme, le grand pays à venir : « The maple [...] is the emblem of the vitality and energy of a new country ; vigorous and stately in its growth, changing its hues as the seasons change, equally at home in the forest, in the cultivated field, and stretching its green boughs over the dusty streets, it may well be received as a type of the progressive and versatile spirit of a new and growing people¹² ». La feuille d'érable ne tarda pas à être consacrée au Canada anglais : on l'arbora partout en 1860¹³ à l'occasion de la visite très attendue du Prince de Galles au Canada, on l'inséra sur les armoiries de nombreux régiments canadiens, et de nombreux poètes anglophones¹⁴ en ont chanté l'éclat, dont Alexander Muir, qui composa

« The Maple Leaf Forever », un hymne qui connut longtemps, dans le Haut-Canada, une popularité considérable.

En définitive, nous l'avons bien vu, l'interprétation qu'une collectivité donne à ses emblèmes dépend de la perception que cette communauté a d'elle-même à un moment précis de l'histoire. Ainsi, la feuille d'érable, au début des années 1830, exprimait la fierté et le patriotisme d'un peuple de plus en plus indépendant, résolument confiant en l'avenir et affichant haut et fort son identité distincte. Cependant, à partir du moment où les rêves féconds et les espoirs vibrants des Canadiens français se sont effondrés au terme des Rébellions, la feuille d'érable ne pouvait plus, en toute logique, incarner le nationalisme et l'optimisme d'antan. Repliés sur eux-mêmes, incertains de leur destinée et de la viabilité de leur identité, bafoués dans leurs aspirations les plus légitimes, les Canadiens se tourneront vers un autre symbole, la fleur de lis, en reprenant contact avec la France au cours des années 1850. Les retrouvailles entre le peuple orphelin et sa

vieille mère patrie, comme nous le verrons, auront des répercussions idéologiques majeures au Canada français pour les cent ans à venir : à partir de ce moment, l'identité canadienne-française se définira en fonction de la Mère enfin retrouvée après presque cent ans d'absence...

* *Auxiliaire de recherche au Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)*



Notes

- 1 Yves Michaud, *Paroles d'un homme libre : chronique des années 1995-2000*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 63. C'est nous qui soulignons.
- 2 À ce sujet, on consultera avec profit les chapitres III à VII de l'excellent ouvrage de Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 85-248.
- 3 Étienne Parent, dans *Le Canadien*, 21 mai 1831, p. 2 ; cité dans Yvan Lamonde, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Montréal, Nuit Blanche éditeur, 1996, p. 19.
- 4 Denis-Benjamin Viger, dans *La Minerve*, 27 juin 1836, p. 2.

- 5 À ce sujet, voir *La Minerve*, 25 juin 1835, p. 2 ; *L'Écho du Pays*, 25 juin 1835, p. 3 ; *La Minerve*, 29 juin 1835, p. 1 ; *Le Canadien*, 1^{er} juillet 1835, p. 1.
- 6 Étienne Parent, dans *Le Canadien*, 14 novembre 1836, p. 1.
- 7 Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté, réfugié aux États-Unis, par suite de l'Insurrection Canadienne, en 1837*, vol. 1, Montréal, Réédition-Québec, 1972 [1838], p. 53.
- 8 Amédée Papineau, *op. cit.*, p. 41.
- 9 Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français (1608-1880)*, tome VII, Montréal, Wilson & cie éditeurs, 1882, p. 117.
- 10 Étienne Parent, dans *Le Canadien*, 13 mai 1839, p. 2 ; cité dans Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 268.
- 11 Cet article s'inscrit dans le cadre des travaux réalisés par le Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), CIRAL, Université Laval.
- 12 William Dawson, *The Duties of Educated Young Men in British America*, Montréal, John Lovell, 1863, p. 7-8.
- 13 *The Daily Globe*, 4 septembre 1860, p. 2 ; voir aussi *The Daily Globe*, 8 septembre 1860, p. 2.
- 14 Voir, par exemple, T. F. Young, *Canada, and other poems*, Toronto, Hunter, Rose & Co Printers, 1887, p. 95-96 ; Marie Joussey, *The songs that Quinte sang*, Belleville, Sun Printing and Publishing Company, 1895, p. 41 ; The Caledonian Society of Toronto, *Selections from Scottish Canadian poets : being a collection of the best poetry written by Scotsmen and their descendants in the Dominion of Canada*, Toronto, Imrie, Graham & Company, 1900, p. 16-18 et p. 294-296.

DÉCOUVRIR

LA REVUE DE LA RECHERCHE

Au-delà des apparences,
la science.

Le magazine de vulgarisation scientifique DÉCOUVRIR vous informe des recherches effectuées chez nous et vous fait réfléchir sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de la science et de la technologie.

Découvrir-Acfas :
(514) 849-0045
decouvrir@acfas.ca
www.acfas.ca/decouvrir

COTISATION DE MEMBRE DE L'ACFAS INCLUSE

NOUVELLE ADHÉSION RENOUVELLEMENT CHANGEMENT, CORRECTION

NOM PRÉNOM MME M.

ÉTABLISSEMENT/ENTREPRISE DÉPARTEMENT/DIVISION

ADRESSE AU TRAVAIL À DOMICILE RUE VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE AU TRAVAIL À DOMICILE ADRESSE ÉLECTRONIQUE

DOMAINE D'ACTIVITÉ (DISCIPLINE ET SPÉCIALISATION)

COTISATION-ABONNEMENT 1 an 2 ans (toutes taxes incluses)

RÉGULIER 48 \$ 85 \$ / ÉTUDIANT 27 \$ 48 \$

INSTITUTION ET HORS CANADA 95 \$ 170 \$

PAIEMENT VISA MASTER CARD AMERICAN EXPRESS DATE D'EXP.

CHÈQUE OU MANDAT-POSTE (À L'ORDRE DE L'ACFAS) COMPTANT

NUMÉRO